

DENOMINATION

CCAS
2015

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2015
ET SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS
ET L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Nombre de membres en exercice	: 9
Nombre de membres présents	: 5
Nombre de suffrages exprimés	: 6
Voix	
Contre	0
Pour	6

Date de la convocation le 25.03.16
Séance du 04.04.16 à 20 H 30

Le C.A., réuni sous la présidence de Mme LEBRAT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015, dressé par Mr VOLLE, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	/	4 163,41 €
Opérations de l'exercice	38 399,87 €	37 707,96 €
TOTAUX	38 399,87 €	41 871,37 €
Résultat de clôture	/	3 471,50 €

Besoin de financement
Excédent de financement

Restes à réaliser

Besoin de financement des RAR
Excédent de financement des RAR

Besoin total de financement
Excédent total de financement

2°) Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

3 471,50 €	au compte 1068 Investissement
	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

3°) Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations MM LEBRAT - LASCOMBE - PIQUEMAL - VOLLE - ACHOUR
Excusés : CROZIER, procurator à LEBRAT et RAMUS procurator à VOLLE
Le Président ne prend pas part au vote

Le président André VOLLE

DELIBERATION N°2016/01

